

Conseil de la radio-télévision canadienne vient d'accepter des demandes relatives aux canaux d'ultra-haute fréquence à Toronto et Montréal.

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, la réponse à la première partie de cette question, qui a trait à la télévision scolaire et au cas très précis de l'Alberta, est actuellement soumise à l'examen du groupe d'étude qui a été formé pour la télévision éducative.

Il n'y a pas eu d'instructions formelles, parce que l'étude de ce cas particulier n'est pas encore terminée. Quant à l'octroi de permis pour l'utilisation des ondes décimétriques, les instructions pertinentes ont déjà été données au CRTC, qui doit accorder la priorité à la télévision éducative, en ce qui a trait à l'usage des ondes décimétriques.

[Traduction]

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: Puis-je prendre dix secondes pour faire remarquer aux députés qu'aujourd'hui encore nous allons sans doute manquer de temps; je vois que de nombreux membres se lèvent, désirant sans doute poser une question fort urgente et importante, j'en suis certain. Je demande l'indulgence des députés en ce qui concerne les questions supplémentaires.

[Français]

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire à l'honorable secrétaire d'État.

A-t-il eu le temps, depuis son retour d'Amérique latine, de prendre connaissance de la déclaration du premier ministre de la province de Québec, l'honorable M. Bertrand, sur la radiodiffusion éducative, et le gouvernement a-t-il l'intention de réviser ses positions afin de permettre l'octroi d'un permis au gouvernement de la province de Québec?

L'hon. M. Pelletier: Monsieur le président, j'ai eu le temps de prendre connaissance du discours du premier ministre de la province de Québec. Le gouvernement n'a pas, par ailleurs, l'intention de réviser sa position relativement à l'octroi des permis pour la télévision éducative.

QUESTIONS POSÉES AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Prosper Boulanger (Mercier): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Pourrait-il nous dire s'il est vrai que, lors de sa dernière rencontre avec M. Lucien Saul-

[L'hon. M. Dinsdale.]

trier, président exécutif de la ville de Montréal, il aurait éconduit ce dernier hors de son bureau?

M. l'Orateur: L'honorable député demande au premier ministre de vérifier ce que je suppose être un compte rendu de la presse, et le Règlement ne permet pas les questions de ce genre.

[Traduction]

M. A. D. Alkenbrack (Frontenac-Lennox et Addington): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État ou au ministre du Travail. Des députés ont appris que les membres de la Compagnie des jeunes Canadiens ne versent pas de cotisations et ne retirent pas de prestations en vertu de la loi sur l'assurance-chômage. L'un ou l'autre ministre voudrait-il examiner de nouveau cette situation injuste pour faire triompher la thèse de la société juste?

LES CÉRÉALES

LE TRANSPORT GRATUIT DES SÉCHOIRS À GRAIN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Agriculture. Étant donné que les cultivateurs de céréales de l'Ouest se trouvent dans une situation grave à cause de l'accumulation de grains gourds et humides, les gouvernements des provinces de l'Ouest ont-ils présenté des instances au gouvernement fédéral en vue d'un programme à frais partagés pour défrayer le déplacement du matériel de séchage là où on en a un besoin urgent et, dans l'affirmative, quelles mesures prend-on?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, des pourparlers ont eu lieu entre le ministère fédéral de l'Agriculture et les ministères de l'Agriculture des trois provinces en cause, pas précisément au sujet du point soulevé par le député, mais portant sur tous les moyens utiles que les deux niveaux de gouvernement pourraient employer pour résoudre le problème. Monsieur l'Orateur, j'aurais beaucoup plus à dire à ce sujet, mais puisque les crédits du ministère de l'Agriculture doivent être étudiés bientôt, peut-être pourrions-nous en parler alors.

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, comme votre Honneur a signalé le 27 novembre dernier que la question du blé humide était d'une urgence continue, le très honorable premier ministre ne pourrait-il